

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 29 juin 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Jean MONTAGNAC - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Roland BLUM représenté par Marie-Louise LOTA - Jean-Louis BONAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Sylvia BONIFAY représentée par Marc POGGIALE - Patrick BORE représenté par Jean-Louis TIXIER - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Jean BRUNEL représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Xavier CACHARD représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Eric DI MECO représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - André ESSAYAN représenté par Danielle MILON - Gérard GRAUGNARD représenté par Lucien MERLENGHI - Robert HABRANT représenté par Mireille FOURNERON - Mourad KAHOUK représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Alain LAURENS représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Patrick MAGRO représenté par Abdelwaab LAKHDAR - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Yves MORAINÉ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Bernard MOREL représenté par Patrick MENNUCCI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jacqueline MAURIC - Roland POVINELLI représenté par Michelle GUEYDAN - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Vincent GOMEZ.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Sonia ARZANO - Jean-luc BENNAHMIA - Gérard BISMUTH - Eric DIARD - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Gérard SBAGIA - Maxime TOMMASINI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DTUP 005-454/12/CC**

### **■ Paiement de la cotisation 2012 à la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement.**

#### **DMOD 12/8053/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Composante et levier essentiel de la politique de déplacement et d'urbanisme, le stationnement est au cœur des grandes problématiques urbaines : habitat, mobilité, activités économiques.

Dans ce cadre, il est important que Marseille Provence Métropole participe à des groupes de travail et d'études permettant de développer les échanges et les expériences entre les différents acteurs du stationnement.

A ce titre, il paraît intéressant de poursuivre l'adhésion de Marseille Provence Métropole à la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement (FNMS) dont la vocation consiste à délivrer des informations professionnelles de nature à orienter et à faciliter l'action de ses membres, à favoriser les échanges et la coopération entre les différents acteurs, à encourager les études de recherche et les innovations, à tenir informés ses membres des progrès réalisés, et à établir et entretenir entre ses membres, des relations suivies. La Fédération Nationale des Métiers du Stationnement peut aussi représenter ses membres auprès des pouvoirs publics.

La Fédération Nationale des Métiers du Stationnement est gérée par un Conseil d'Administration, composé de trois collèges regroupant les collectivités locales autorités organisatrices du stationnement, les exploitants du stationnement et les industriels et prestataires du secteur. Six commissions spécialisées travaillent sur les différents aspects des métiers du stationnement :

- la Commission Stationnement et Surveillance,
- la Commission Technique,
- la Commission Monétique,
- la Commission Intermodalité,
- la Commission Communication.

Par son action, la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement permet de créer une dynamique entre les collectivités pour faire du stationnement un véritable service public au service de politique urbaine et des déplacements. Elle offre l'opportunité de valoriser des expériences innovantes des villes auprès des autres collectivités et les partenaires œuvrant dans le même domaine.

La cotisation pour 2012 s'élève à 3 298 euros pour les collectivités de plus de 500 00 habitants.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Les statuts de l'association Fédération Nationale des Métiers de Stationnement.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient que Marseille Provence Métropole renouvelle son adhésion à la Fédération Nationale des Métiers de Stationnement pour l'année 2012.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvé le paiement de la cotisation de 3 298 euros pour l'année 2012 à la Fédération Nationale des Métiers du Stationnement.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2012 de la Communauté urbaine – Nature 6574 – Fonction 820 – Sous Politique : C350.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué à la coordination des politiques d'accessibilité aux transports en commun, et des parcs de stationnement communautaires

Gérard CHENOZ

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission Développer les transports urbains et périurbains

André MOLINO

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI